



Le 9 novembre 2018

**Communiqué à l'intention de tous les chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux inscrits
au Programme des SSNA en Saskatchewan**

À compter du 9 novembre 2018, il ne sera plus nécessaire de demander une prédétermination relativement au code de sédation orale 92421 ci-dessous. De plus, une limite de fréquence de quatre (4) séances de sédation minimale a été établie par période de 12 mois.

Annexe A	
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES	
Code d'acte dentaire	Type de changement
92411	Fréquence
92412	Fréquence
92413	Fréquence
92414	Fréquence
92415	Fréquence
92416	Fréquence
92417	Fréquence
92418	Fréquence
92421	Retrait de la prédétermination et modification de la fréquence
92431	Fréquence
92432	Fréquence
92433	Fréquence
92434	Fréquence
92435	Fréquence
92436	Fréquence
92437	Fréquence
92438	Fréquence

Pour toute question ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Nous vous remercions de votre collaboration.



SASKATCHEWAN

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur

Le 1^{er} février 2018

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

SASKATCHEWAN
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service. Les examens complets et sommaires effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.		
Examen buccal complet et diagnostic		
01601		119,26 \$
Examen spécifique 1 par période de 12 mois.		
01204		35,83 \$
Examen d'urgence 1 par période de 12 mois.		
01205		43,00 \$
Examen et diagnostic d'un spécialiste - Limité 1 par période de 12 mois.		
01402		25,55 \$
01602		84,13 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales périapicales (11-15), série complète 1 par période de 60 mois. Radiographies intraorales périapicales (11-15), série complète et toute combinaison de radiographies intraorales (périapicales, interproximales et occlusales) dépassant 10 pellicules, ne seront pas couvertes conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02101		62,82 \$
02102		125,42 \$
02121		89,59 \$
02122		96,75 \$
02123		103,92 \$
02124		111,09 \$
02125		118,26 \$
Radiographies intraorales (1 à 10 pellicules) Comprend des radiographies périapicales, interproximales et occlusales 10 par période de 12 mois.		
02111		19,71 \$
02112		25,97 \$
02113		34,07 \$
02114		41,53 \$
02115		51,10 \$
02116		56,43 \$
02117		61,81 \$
02118		68,98 \$
02119		75,26 \$
02120		82,42 \$
02131		25,27 \$
02132		36,38 \$
02141		19,71 \$
02142		25,97 \$

SASKATCHEWAN
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
02143		34,07 \$
02144		41,53 \$
Radiographie panoramique		
02601		72,03 \$
Radiographies céphalométriques		
02701		68,00 \$
02702		69,00 \$
Radiographies tomographies		
02801		61,31 \$
02802		61,31 \$
02931		51,87 \$
02932		92,74 \$
02933		92,74 \$
02934		92,74 \$
0.3 TESTS DE LABORATOIRE		
04311	L	110,81 \$
04312	L	110,81 \$
04313	L	110,81 \$
04321	L	229,00 \$
04322	L	229,00 \$
04323	L	229,00 \$
4.0 PARODONTIE		
42831		116,10 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
71101		136,53 \$
71109		104,00 \$
71201		241,01 \$
71209		188,34 \$
71211		205,36 \$
71219		166,31 \$
72111		241,01 \$
72119		197,89 \$
72211		320,36 \$
72219		284,65 \$
72221		438,60 \$
72229		379,22 \$
72231		482,68 \$
72239		412,37 \$
72311		119,33 \$
72319		95,46 \$
72321		238,00 \$
72329		203,00 \$
72331		317,00 \$
72339		238,00 \$
74111		269,06 \$
74112		298,31 \$
74121		304,62 \$
74122		344,00 \$
74211		388,00 \$

SASKATCHEWAN
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
74212		417,24 \$
74221		382,14 \$
74222		473,73 \$
74611		414,00 \$
74612		495,00 \$
74621		485,55 \$
74631		291,97 \$
74632		359,68 \$
75111		200,82 \$
75112		163,41 \$
75113		254,44 \$
75121		226,84 \$
75122		284,65 \$
75123		315,86 \$
75211		307,08 \$
75212		479,48 \$
75221		327,00 \$
75301		314,89 \$
75303		998,27 \$
76941		429,00 \$
76949		154,00 \$
76951		146,00 \$
76952		292,00 \$
76961		203,00 \$
76962		260,65 \$
79601		75,06 \$
79602		103,42 \$
79605		76,04 \$
79606		93,59 \$
79701		751,63 \$
79702		541,31 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92212		202,78 \$
92213		266,13 \$
92214		317,83 \$
92215		317,83 \$
92216		317,83 \$
92217		317,83 \$
92218		317,83 \$
92222		90,00 \$
92223		138,00 \$
92224		212,79 \$
92225		212,79 \$
92226		212,79 \$
92227		212,79 \$
92228		212,79 \$

SASKATCHEWAN
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
92301		95,36 \$
92302		198,87 \$
92303		246,64 \$
92304		316,45 \$
92305		316,45 \$
92306		316,45 \$
92307		316,45 \$
92308		316,45 \$
92321		46,86 \$
92322		93,70 \$
92323		139,50 \$
92324		186,33 \$
92325		186,33 \$
92326		186,33 \$
92327		186,33 \$
92328		186,33 \$
92411		66,48 \$
92412		96,03 \$
92413		120,97 \$
92414		144,97 \$
92415		144,97 \$
92416		144,97 \$
92417		144,97 \$
92418		144,97 \$
92431		85,62 \$
92432		143,12 \$
92433		201,02 \$
92434		259,08 \$
92435		259,08 \$
92436		259,08 \$
92437		259,08 \$
92438		259,08 \$
92441		98,80 \$
92442		155,98 \$
92443		211,77 \$
92444		282,36 \$
92445		282,36 \$
92446		282,36 \$
92447		282,36 \$
92448		282,36 \$
92451		101,55 \$
92452		199,96 \$
92453		267,68 \$
92454		335,40 \$
92455		335,40 \$
92456		335,40 \$
92457		335,40 \$
92458		335,40 \$

SASKATCHEWAN
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complets et sommaires effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet et diagnostic par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01401		67,09 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04101	L	37,05 \$
04401	L	56,54 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04911		34,00 \$
04913		56,00 \$
4.0 PARODONTIE		
Traitements reliés à des pathologies buccales		
1 par période de 12 mois.		
41211		93,59 \$
41221		93,59 \$
41231		93,59 \$
Jumelage ou attelle parodontale, provisoire, extracronaire		
43211		75,25 \$
43221		108,04 \$
43231		58,17 \$
43241		75,25 \$
43281		75,25 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72511		255,54 \$
72519		114,06 \$
72521		327,88 \$
72529		244,14 \$
72531		498,64 \$
72539		282,70 \$
72541		352,90 \$
72551		582,00 \$
73121		224,69 \$
73411		567,00 \$
75302		401,65 \$
75401		418,22 \$
75403		370,46 \$
75411		667,78 \$

SASKATCHEWAN
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
75412		800,36 \$
76201		816,94 \$
76301		771,92 \$
79603		146,42 \$
79604		148,31 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92421		80,92 \$
94302		52,16 \$
99222		C.S.